

Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA**, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
2220021	11001603 11001604 11001605 11001606 11001607 11001608	20075533	Veste ouatinée 8600 noir/anthracite

Matière principale fluorescente :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200619	noir Anthrazit Oliv Marine gris brun bleu	100% polyester avec membrane en PU

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN 343:2019 - Protection contre la pluie (**Classe 2 pour l'étanchéité à l'eau et Classe 2 pour la résistance à la vapeur d'eau**)

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° **ZH515 209603.1 et ZH515 209603.2**, valable jusqu'au 19.12.2027,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

ALBIRO SA

Sumiswald, le 05.04.24



Lukas Loosli
Direction



Karin Spahr
Technicien du vêtement